

Réplique au président de l'UPA

Mario Dumais, chercheur associé à l'IEDM et auteur du Cahier de recherche
11 septembre 2012

Mon étude intitulée *Les conséquences négatives des offices de commercialisation agricole*, publiée par l'Institut économique de Montréal, s'est attirée la critique du président de l'UPA, Marcel Groleau. En entrevue à la *Terre de chez nous*, il déclare :

D'affirmer que les consommateurs ont payés 3,9 G\$ de plus pour leurs produits sous gestion de l'offre « constitue une grossière erreur et un bon exemple de manque de rigueur intellectuelle de cette étude » a illustré le président de l'UPA. « Pour vraiment déterminer ce que les consommateurs paient en plus, s'il y a lieu, il faut utiliser les prix moyens au détail, pas les prix à la ferme, a-t-il fait valoir. On va alors constater que la différence de prix au détail entre le Canada et les États-Unis ne justifie aucunement un tel montant, car les prix sont comparables même si les producteurs reçoivent plus à la ferme. »¹

Signalons au départ que le montant de 3,9 milliards \$ de plus que paient les consommateurs au Canada n'est pas une donnée qui résulte de mes calculs, mais bien, comme cela est clairement indiqué dans l'étude, d'une publication de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE)².

D'autre part, si les prix à la ferme des produits sous gestion de l'offre sont plus élevés ici qu'ils ne le sont ailleurs, et qu'ensuite les prix au consommateur ne sont pas plus élevés au Canada qu'aux États-Unis par exemple, les transformateurs et les distributeurs devraient recevoir de la part de l'UPA une motion de félicitation, car en payant leur matière première laitière environ le double de ce qui se paie aux États-Unis, ils vendraient néanmoins leurs produits laitiers au Canada au même prix.

En réalité, les prix de détail au Canada et aux États-Unis ne sont pas égaux, loin de là. Suivant la suggestion de M. Groleau, nous avons réuni les prix de détail de

¹ Jean-Charles Gagné, « Il n'y aurait plus de fermes laitières au Québec », *La Terre de Chez-nous*, 5 septembre 2012, p. 5.

² OCDE, *Politiques agricoles : suivi et évaluation*, 2011, p. 101.

quelques denrées sous gestion de l'offre, présentés dans le tableau qui suit³. Le Conseil canadien du commerce de détail a présenté ces mêmes statistiques au Sénat en avril dernier pour expliquer les différences entre les prix de vente au détail au Canada et aux États-Unis des produits sous gestion de l'offre⁴.

Prix comparés de certaines denrées sous gestion de l'offre

En dollars canadiens, février 2012

Denrée	Unité	Canada	États-Unis	Écart
Œufs	1 douzaine	3,22	1,79	80%
Poulet entier	1 kg	6,92	2,98	132%
Beurre	454 g	4,43	3,46	28%
Lait entier homogénéisé	1 litre	2,40	0,92	160%

Pas étonnant de voir le Conseil canadien du commerce de détail souligner que « lors d'un voyage transfrontalier d'un jour, les produits les plus souvent achetés par les consommateurs [canadiens] incluent : les produits laitiers, la volaille, la bière, les cigarettes et l'essence »⁵. Comme cela est établi depuis longtemps dans nombre d'études, la gestion de l'offre entraîne d'importantes hausses de prix des produits qu'elle régit.

En conclusion, signalons que le système de gestion de l'offre est directement responsable des prix à la ferme et non des prix de vente au détail. C'est sur cette base que son impact doit être mesuré et non sur les prix au détail. C'est une mesure prise à ce niveau qu'utilise l'OCDE pour conclure qu'il en a coûté en moyenne annuellement, de 2008 à 2010, 3,9 milliards \$ de plus par année aux acheteurs canadiens des produits sous gestion de l'offre.

³ Sources : Statistique Canada, CANSIM 326-0012 : Average retail prices for food and other selected items, Bureau of Labor Statistics, Average retail food and energy prices, U.S. city average and Midwest Region, Banque du Canada, Moyennes mensuelles des taux de change.

⁴ Retail Council of Canada, *Study on the potential reasons for price discrepancies between Canada and the United States*, (submission to : Senate Committee on National Finance) 24 avril 2012, p. 12.
<http://www.retailcouncil.org/mediacentre/newsreleases/pr20120424-submission-to-senate-committee.pdf>

⁵ Idem. Traduction libre. « (...) it should be noted that the most popular products purchased by consumers during a cross-border same-day trip include : dairy products, poultry, beer, cigarettes and gasoline ».